

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

SPRAY DE SÉPARATION DE SOIN 200

Révision: 02.02.2026

Code du produit: 1441802

Page 1 de 13

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise
1.1. Identificateur de produit

SPRAY DE SÉPARATION DE SOIN 200

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées
Utilisation de la substance/de la préparation

Spray de séparation de soin

Utilisations déconseillées

Le produit ne doit être utilisé que pour l'utilisation prévue.

1.3. Renseignements concernant le fabricant qui fournit la fiche de données de sécurité

Société: Outdoorchef AG (Schweiz)
Rue: Eggbühlstrasse 28
Lieu: CGO-8050 Zürich
Téléphone: +41 44 306 11 96
E-mail: info@outdoorchef.com
Interlocuteur: Produktmanagement
Outdoorchef
E-mail: info@outdoorchef.com
Service responsable: Produktmanagement Outdoorchef

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Tox Info Suisse - Tel. 145 | 24h (www.toxi.ch)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers
2.1. Classification de la substance ou de la préparation
Règlement (CE) n° 1272/2008

Aérosol 1; H222-H229

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage
Règlement (CE) n° 1272/2008

Mention Danger
d'avertissement:

Pictogrammes:


Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

2.3. Autres dangers

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

SPRAY DE SÉPARATION DE SOIN 200

Révision: 02.02.2026

Code du produit: 1441802

Page 2 de 13

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2. Préparations
Composants pertinents

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
64-17-5	éthanol; alcool éthylique			10 - < 20 %
	200-578-6	603-002-00-5		
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2; H225 H319			
124-38-9	dioxyde de carbone			0,25 - < 1 %
	204-696-9			
	Press. Gas (Comp.); H280			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
64-17-5	200-578-6	éthanol; alcool éthylique	10 - < 20 %
	par inhalation: CL50 = > 99999 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = 15800 mg/kg; par voie orale: DL50 = 10470 mg/kg Eye Irrit. 2; H319: >= 50 - 100		

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Après inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. Consulter un médecin en cas de malaise.

Après contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Changer les vêtements imprégnés. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

Retirer les lentilles de contact. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

Rincer la bouche et recracher le liquide. NE PAS faire vomir. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution).

En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

SPRAY DE SÉPARATION DE SOIN 200

Révision: 02.02.2026

Code du produit: 1441802

Page 3 de 13

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Extincteur à sec, mousse résistante à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO₂). Eau pulvérisée.**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Aérosol: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Vêtement de protection.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des réceptifs.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour la rétention**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

Autres informations

Ventiler la zone concernée.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

SPRAY DE SÉPARATION DE SOIN 200

Révision: 02.02.2026

Code du produit: 1441802

Page 4 de 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage
7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Consignes pour une manipulation sans danger

Assurer une aération suffisante.

Sur le poste de travail (lors de la fabrication/du transvasement) : Utiliser un équipement de protection individuel.

Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans l'espace libre des systèmes fermés.

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains et le visage à la fin du travail.

Information supplémentaire

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante.

Conserver uniquement dans les récipients d'origine.

Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Ne pas stocker ensemble avec: Substances dangereuses explosives. Autres substances dangereuses explosives. Solides inflammables. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes. Matières dégageant des gaz inflammables au contact de l'eau. Substances dangereuses oxydantes. Peroxydes organiques et matières autoréactifs. Matières infectieuses. Matières radioactives.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger des radiations solaires directes. Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

Température de stockage recommandée: 15-20 °C. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.

Durée de stockage maximale : 2 ans

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Spray de séparation de soin

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1. Paramètres de contrôle
Valeurs limites d'exposition (Art.50 al.3 Ordonnance sur la prévention des accidents, OPA, SR 832.30)

N° CAS	Substance	ppm	mg/m³	fib/ml	Catégorie	Notation	Origine
64-17-5	Ethanol	500	960		VME 8 h	SSC	
		1000	1920		VLE courte durée		
124-38-9	Gaz carbonique	5000	9000		VME 8 h		

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

SPRAY DE SÉPARATION DE SOIN 200

Révision: 02.02.2026

Code du produit: 1441802

Page 5 de 13

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Substance			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
64-17-5	éthanol; alcool éthylique			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	380 mg/m ³
Utilisateur privé DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	114 mg/m ³

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Substance	
Milieu environnemental		Valeur
64-17-5	éthanol; alcool éthylique	
Eau douce		0,96 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		2,75 mg/l
Eau de mer		0,79 mg/l
Sédiment d'eau douce		3,6 mg/kg
Sédiment marin		2,9 mg/kg
Intoxication secondaire		0,38 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		580 mg/l
Sol		0,63 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une aération suffisante.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
Protection des yeux/du visage

Sur le poste de travail (lors de la fabrication/du transvasement) : Lunettes avec protections sur les côtés

Protection des mains

Sur le poste de travail (lors de la fabrication/du transvasement) : Porter des gants de protection.

Matériau approprié:

NBR (Caoutchouc nitrile), Epaisseur du matériau des gants: 0,5 mm

Temps de passage (durée d'utilisation maxi): > 480 min

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Sur le poste de travail (lors de la fabrication/du transvasement) : Vêtement de protection.

Protection respiratoire

Sur le poste de travail (lors de la fabrication/du transvasement) :

Une protection respiratoire est requise en cas de dépassement des valeurs limites, de ventilation insuffisante, d'aspiration inadéquate, d'exposition prolongée ou de manipulation de grandes quantités..

Appareil de protection respiratoire approprié: Appareil de protection respiratoire autonome

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide (Aérosol)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

SPRAY DE SÉPARATION DE SOIN 200

Révision: 02.02.2026

Code du produit: 1441802

Page 6 de 13

Couleur:	jaunâtre	
Odeur:	caractéristique	
Point de fusion/point de congélation:		Aucune donnée disponible
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		Aucune donnée disponible
Inflammabilité:		Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité:		3,5 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:		15 vol. %
Point d'éclair:		négligeable
Température d'auto-inflammation:		Aucune donnée disponible
Température de décomposition:		Aucune donnée disponible
pH-Valeur:		Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique:		Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité:		Aucune donnée disponible
Solubilité dans d'autres solvants		Aucune donnée disponible
La vitesse de dissolution:		négligeable
Coefficient de partage n-octanol/eau:		négligeable
La stabilité de la dispersion:		négligeable
Pression de vapeur:		3500-4500 hPa
(à 20 °C)		
Densité (à 20 °C):		0,895 g/cm³
Densité apparente:		négligeable
Densité de vapeur relative:		Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules:		négligeable

9.2. Autres informations
Informations concernant les classes de danger physique
Dangers d'explosion

En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables.

Température d'inflammation spontanée

solide: négligeable

gaz: Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation: Aucune donnée disponible

Épreuve de séparation du solvant: Aucune donnée disponible

Teneur en solvant: Aucune donnée disponible

Teneur en corps solides: Aucune donnée disponible

Point de sublimation: négligeable

Point de ramollissement: négligeable

Point d'écoulement: négligeable

Viscosité dynamique: Aucune donnée disponible

Durée d'écoulement: négligeable

Information supplémentaire

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité
10.1. Réactivité

Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

SPRAY DE SÉPARATION DE SOIN 200

Révision: 02.02.2026

Code du produit: 1441802

Page 7 de 13

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Lors d'une utilisation conforme aux dispositions, aucune réaction dangereuse n'est à prévoir.

10.4. Conditions à éviter

Protéger contre: Radiations UV/rayonnement solaire. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prévues.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques
11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008
Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucune donnée disponible

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
64-17-5	éthanol; alcool éthylique				
	orale	DL50 mg/kg	10470		
	cutanée	DL50 mg/kg	15800		
	inhalation vapeur	CL50 mg/l	> 99999		

Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagenicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

SPRAY DE SÉPARATION DE SOIN 200

Révision: 02.02.2026

Code du produit: 1441802

Page 8 de 13

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers
Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

Autres informations

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
64-17-5	éthanol; alcool éthylique					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	14200	96 h		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	5012	48 h	Ceriodaphnia dubia	
	Toxicité pour les crustacés	NOEC	9,6 mg/l	9 d	Daphnia magna (puce d'eau géante)	

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
64-17-5	éthanol; alcool éthylique	-0,32

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination
13.1. Méthodes de traitement des déchets
Recommandations d'élimination

Ne pas mettre les restes de produits aux ordures ménagères, ne pas les vider dans les canalisations ou dans les toilettes.

Alimenter le contenu / récipient d'un point de collecte de produit toxique habilité.

Selon le catalogue européen des déchets (CED), l'attribution de numéros d'identification de déchets/descriptions de déchets doit être réalisée d'une manière spécifique pour chaque industrie et chaque processus.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

SPRAY DE SÉPARATION DE SOIN 200

Révision: 02.02.2026

Code du produit: 1441802

Page 9 de 13

Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)

160504 Déchets non décrits ailleurs dans la liste; Gaz en récipients à pression et produits chimiques usagés; Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses; déchet spécial

Code d'élimination des déchets - Résidus (RS 814.610.1, OMoD)

160504 Déchets non décrits ailleurs dans la liste; Gaz en récipients à pression et produits chimiques usagés; Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses; déchet spécial

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

Nettoyer le sol et les objets souillés avec: Eau (avec détergent)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport
Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 1950

d'identification:

14.2. Désignation officielle de AÉROSOLS

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 2

transport:

14.4. Groupe d'emballage: -

Étiquettes: 2.1



Code de classement: 5F

Dispositions spéciales: 190 327 344 625

Quantité limitée (LQ): 1 L

Quantité exceptée: E0

Catégorie de transport: 2

Code de restriction concernant les D

tunnels:

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 1950

d'identification:

14.2. Désignation officielle de AÉROSOLS

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 2

transport:

14.4. Groupe d'emballage: -

Étiquettes: 2.1



Code de classement: 5F

Dispositions spéciales: 190 327 344 625

Quantité limitée (LQ): 1 L

Quantité exceptée: E0

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 1950

d'identification:

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

SPRAY DE SÉPARATION DE SOIN 200

Révision: 02.02.2026

Code du produit: 1441802

Page 10 de 13

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: AEROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 2.1

14.4. Groupe d'emballage: -

Étiquettes: 2.1



Dispositions spéciales: 63 190 277 327 344 381 959

Quantité limitée (LQ): 1000 mL

Quantité exceptée: E0

EmS: F-D, S-U

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 1950

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: AEROSOLS, FLAMMABLE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 2.1

14.4. Groupe d'emballage: -

Étiquettes: 2.1



Dispositions spéciales: A145 A167 A802

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 30 kg G

Passenger LQ: Y203

Quantité exceptée: E0

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 203

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 75 kg

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 203

IATA-Quantité maximale (cargo): 150 kg

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucunes mesures de précaution spéciales ne sont connues.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation
15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 40, Inscription 75

Information supplémentaire

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents: non applicable

Règlement (CE) n° 2024/590 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone: non applicable

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

SPRAY DE SÉPARATION DE SOIN 200

Révision: 02.02.2026

Code du produit: 1441802

Page 11 de 13

Règlement (CE) n° 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants: non applicable

Règlement (CE) n° 649/2012 du Parlement et Conseil européens concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux: Ce mélange ne contient aucun produit chimique soumis à la procédure de notification d'exportation (Annexe I).

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH: aucune

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui sont soumises à autorisation selon l'Annexe XIV de REACH: aucune

Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Teneur en COV (OCOV):

15%

Information supplémentaire

Les réglementations nationales doivent être également observées!

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Version 1,00 - 02.02.2026 - première ébauche

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

SPRAY DE SÉPARATION DE SOIN 200

Révision: 02.02.2026

Code du produit: 1441802

Page 12 de 13

Abréviations et acronymes

Aérosol 1: Aérosol, catégorie de danger 1
Press. Gas (Comp.): Gaz sous pression: Gaz comprimé
Flam. Liq. 2: Liquides inflammables, catégorie de danger 2
Eye Irrit. 2: Irritation oculaire, catégorie de danger 2
ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
ATE: Acute Toxicity Estimate (Estimation de la toxicité aiguë)
ATEmix: Acute Toxicity Estimate for Mixtures (Estimation de la toxicité aiguë du mélange)
BlmSchV : Ordonnance relative à l'exécution de la loi fédérale sur la protection contre les immissions
CAS : Chemical Abstracts Service
DIN : Norme de l'Institut allemand de normalisation
CE : Concentration effective
CE : Communauté européenne
NE : Norme européenne
IATA : International Air Transport Association
Recueil IBC : recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
ICAO : International Civil Aviation Organization
IMDG : International Maritime Code for Dangerous Goods
ISO : Norme de l'Organisation internationale de normalisation
CLP : Classification, Labeling, Packaging
IUCLID : International Uniform Chemical Information Database
CL : Concentration létale
DL : Dose létale
LOG Kow ou LogP : coefficient de partage entre l'octanol et l'eau
MARPOL : Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires
OECD : Organisation for Economic Co-operation and Development
PBT : Substances persistantes, bioaccumulable et toxiques
REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals (Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques)
RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
TRGS : Règles techniques pour les substances dangereuses
UFI: Identifiant unique de formulation
NU : Nations Unies
COV : Composés organiques volatils
vPvB : Substances très persistantes et très bioaccumulables
VwVws : Règlement administratif sur la classification des substances dangereuses pour les eaux
CPE : Classe de pollution des eaux
GHS : Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS : European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS : European List of Notified Chemical Substances
DNEL : Derived No Effect Level
PNEC : Predicted No Effect Concentration
TLV : Threshold Limiting Value
STOT : Specific Target Organ Toxicity
AwSV : Décret relatif aux installations concernant la manipulation des substances susceptibles de polluer l'eau

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Aérosol 1; H222-H229	Sur la base des données de contrôle

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

SPRAY DE SÉPARATION DE SOIN 200

Révision: 02.02.2026

Code du produit: 1441802

Page 13 de 13

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Information supplémentaire

Les informations fournies dans cette fiche technique de sécurité sont destinées à décrire les règles de sécurité du produit. Elles ne sont pas destinées à garantir certaines caractéristiques et sont basées sur les connaissances actuelles. La fiche technique de sécurité a été créée sur la base des informations des fabricants en amont par :

asseso AG, Ottostraße 1, 63741, Aschaffenburg, Allemagne

Numéro de téléphone: +49 (0)6021 - 1 50 86-0, Fax: +49 (0)6021 - 1 50 86-77, E-Mail: eu-sds@asseso.eu, www.asseso.eu

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)